138 – AUTORISATION À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION ET À LA GESTION DU GYMNASE DU COLLÈGE LEÏ GARRUS

Le Département du var, représenté par Monsieur Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental n°628 du 1^{er} avril 2019;

Le collège Lei Garrus, représenté par Monsieur Stéphane GEHRIG, Principal, agissant conformément à délibération du Conseil d'Administration du collège n°6 du 06 juin 2019 ;

Afin de satisfaire les besoins du collège et permettre la pratique d'activités sportives par la commune, les associations et les clubs sportifs de la commune, Le Département du Var met à disposition de la commune un complexe sportif situé au collège Leï Garrus. Il conviendrait de signer une convention relative à l'utilisation et à la gestion du gymnase.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal

- d'approuver la convention relative à l'utilisation et à la gestion du gymnase du collège Leï Garrrus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention précitée.